



Et Quand Ça Ferme ?

Ça rouvre !

Numéro 31, Janvier 2010

Meilleurs vœux et meilleurs vols pour 2010 !

Assemblée Générale 2009 de l'AsPiC

L'AG 2009 s'est tenue le 14 Novembre dernier à Agos-Vidalos au « chateauphérique ».

L'éloignement et la météo n'ont pas poussé beaucoup d'aspicots à faire le déplacement (5 membres étaient présents et 8 représentés).

Côté financier, nos comptes sont légèrement négatifs avec une perte de 46 Euros. Nos actifs sont de 3051 euros.

L'AsPiC peut sembler ne pas avoir été très active en 2009, mais les différents projets envisagés fin 2008 par la nouvelle équipe ont pu être menés à bien.

Une CC a été organisée dans les Alpes (à Marlens) au printemps, une aile Gin (Rebel) a pu être adaptée à la cage, un sac-cocon réversible a pu être mis au point avec Sup'Air et la refonte du site web est quasiment terminée.

Les projets pour 2010 sont les suivants:

- mise en place d'une bourse aux stages de 100 Euros pour toute participation à un stage d'initiation ou de perfectionnement chez Thang-Ka (réservé aux membres nouveaux ou anciens à jour de cotisation),
- une CC soit dans les Vosges soit dans le Cantal (Dienne) vers mai/juin,
- maintien du gîte pour la Coupe Icare 2010 à St Hilaire du Touvet,
- lister le matériel d'occasion disponible qui n'est pas ou plus utilisé par les cagistes pour aider les nouveaux pilotes à s'équiper.

Au vu de nos finances et des projets envisagés, il a été décidé de réduire la cotisation à 15 euros afin de favoriser la prise de cotisation.

Vous trouverez le PV de cette AG sur le site AsPic:

<http://www.aspic.org/ag2009>

Deux anniversaires d'un coup !

L'année 2009 est une année un peu spéciale pour la Cage et pour l'AsPiC.

En effet, c'est en 1989 que Jean-Louis Darlet réalise ses premiers essais de sa structure de pilotage à l'aide de quelques morceaux de cornières alors qu'il est sur l'île de la Réunion. La Cage a donc 20 ans !

C'est au mois d'octobre 1999 que l'Association des Pilotes de Cage est créée lors de la CC de Millau. L'AsPiC a donc 10 ans !

Deux anniversaires symboliques ont donc eu lieu en 2009.

Il est difficile de regarder 10 ans en avant mais les avancées sur la future cage carbone ou le cocon hybride permettent de se projeter un peu vers l'avenir.

Bien sûr la Cage n'a pas rencontré le succès que nous aurions tous voulu mais cela ne nous empêche pas de profiter de notre engin un peu particulier pour voler et voler à notre façon, avec cette sensation de glisse inégalable.

Souhaitons donc tout le meilleur pour les 10 et 20 années à venir à la Cage et... à l'AsPiC !

Licences 2010 et cotisation AsPiC

Si vous désirez prendre votre licence FFVL à l'AsPiC, vous pouvez le faire désormais directement sur le site FFVL sans aucune « clé ».

Attention, dans ce cas vous devrez régler votre cotisation à l'AsPiC (passée à 15 euros) en même temps que votre licence sur le site FFVL.

Si vous prenez votre licence FFVL dans votre club local, vous pouvez régler votre cotisation directement à l'AsPiC sur le site AsPiC via Paypal.